

Strasbourg, le 13 septembre 2023

Affaire suivie par :  
D.Chevalley  
Tél. 03 88 23 3983 / 3859  
Mél : [daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr](mailto:daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr)

Daniel CHEVALLEY  
IA-IPR d'éducation musicale et chant choral

à

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 9

Mesdames et messieurs les professeur(e)s  
d'éducation musicale et de chant choral

s/c de Mesdames et messieurs les chef(fe)s d'établissement  
- Lycées et collèges (publics/privés) -

*Chères et chers collègues,*

Votre engagement durant l'année précédente a été déterminant pour la mise en œuvre de projets musicaux riches, offrant aux élèves des expériences artistiques de grande qualité dont nous pouvons être fiers. En ce moment de rentrée, j'espère que les vacances ont procuré à chacun l'occasion de se ressourcer, afin d'aborder cette nouvelle période avec une vigueur et un enthousiasme renouvelé. Cette dynamique est d'autant plus d'actualité au regard du [projet d'académie 2023-2027](#) que je vous invite à consulter et dans lequel notre discipline trouve toute sa place.

Avant de poursuivre, je tiens à adresser la bienvenue aux collègues qui intègrent notre académie et à féliciter les lauréats de concours qui prennent leurs fonctions. Nous accueillons cette année trois professeurs stagiaires, une professeure en reconversion et une collègue inscrite en Master MEEF en alternance. Sans aucun doute, ils tireront profit de l'expertise de leurs collègues tuteurs que je remercie pour leur engagement dans cette mission.

### **Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion**

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

### **Offre de formation disciplinaire - Ecole Académique de la Formation Continue**

La programmation des formations va, dans les années à venir, subir de profonds changements avec l'objectif qu'elles soient systématiquement positionnées hors du temps de classe des élèves ou systématiquement remplacées. J'espère que nous réussirons collectivement à répondre à cette exigence, sans impacter la qualité des formations, essentielles à la réflexion, à la consolidation et à l'acquisition de compétences.

Trois formations disciplinaires, dont deux sont co-construites avec [Cadence](#), sont inscrites cette année dans le cadre du plan de formation développé par l'EAFC. Ces formations, en candidature individuelle, sont déjà visibles sur le site de l'EAFC (<https://www.ac-strasbourg.fr/preinscriptions-et-abonnements-en-education-musicale-et-chant-choral-122560>).

Vous pouvez dès à présent vous abonner afin de recevoir automatiquement une notification lorsque la formation passera en « préinscription ». Comme vous pourrez le constater, la dimension créative, dans la continuité des travaux déjà engagés l'année dernière, y occupe une place centrale :

- Pratiques rythmiques créatives (13 et 14 novembre 2023) : Du corps aux percussions, les solutions sont multiples pour mener un travail rythmique de manière ludique et créative avec un groupe d'élèves. Cette formation propose d'appréhender le rythme par le mouvement afin de mieux transmettre et de faire ressentir aux enfants et aux adolescents la pulsation et ses décompositions. Elle s'appuiera sur des exercices collectifs adaptables à différents niveaux pour travailler notamment l'entrée en polyrythmie. L'objectif sera de décomplexifier, en s'appuyant sur l'énergie du groupe, la notion de rythme et son placement, et de trouver un équilibre entre sa compréhension intellectuelle et physique.
- Pratiques vocales créatives pour chœurs d'adolescents (18 et 19 janvier 2024) : La pratique chorale permet aux jeunes de se retrouver et de s'exprimer différemment, par la voix chantée, par le corps et par le partage d'une énergie commune, dans le mouvement et dans le groove. Pour chanter dans le plaisir, il est nécessaire de concevoir le chœur comme un espace de liberté et d'expérimentation, bienveillant et stimulant. Cette formation propose aux participants de développer leurs compétences pédagogiques pour transmettre le chant choral aux adolescents de manière ludique et créative. Des jeux et méthodes tels que le Vocal Painting seront expérimentés pour développer l'autonomie des jeunes choristes et leur permettre de se sentir plus à l'aise avec leur corps, leur voix et leur musicalité.
- Le numérique créatif : Cette formation fournira aux enseignants les outils nécessaires pour créer des projets artistiques en utilisant les outils numériques disponibles en classe, tels que les iPads, enregistreurs numériques, smartphones et ordinateurs... Les participants apprendront également à finaliser ces projets grâce à des connaissances en montage audio et mixage, connaissances qui pourront servir de base pour appréhender le fonctionnement d'une table de mixage pour sonoriser des concerts scolaires. Grâce à ces compétences, les enseignants pourront encourager les élèves à explorer leur créativité et à s'engager dans des projets artistiques variés et innovants.

Le Chœur Académique d'Alsace poursuivra son aventure cette année. Cette formation sera co-construite avec la Daac. Des informations vous parviendront très prochainement.

Enfin, comme vous avez déjà pu le lire dans le courriel du 1er septembre 2023, deux formations co-construites avec la Daac, Cadence, AlsaMuse et avec le CREA vont se dérouler à la Villa d'Illkirch du 23 au 25 octobre 2023. Vous trouverez le descriptif et le formulaire d'inscription dans le formulaire en ligne suivant : <https://forms.gle/meoC6QGwakBHs1CT6>

Ces deux formations étant à "public désigné", tout comme le Chœur Académique, elles ne seront pas comptabilisées dans votre quota de formation. Vous pourrez donc également candidater librement pour suivre les formations disciplinaires ou transversales proposées par l'E AFC.

## **Préparation aux concours internes**

### **1. Préparation au Capes interne d'éducation musicale et chant choral**

Une préparation de 30h sera de nouveau proposée cette année (18h pour l'épreuve de « commentaire d'écoute » et 12h pour l'épreuve de « Séquence »). J'encourage de nouveau les professeurs non titulaires à se lancer dans ce parcours de formation et à rejoindre les collègues qui sont déjà inscrits. L'inscription étant à "public désigné", je vous invite à me communiquer votre intérêt pour cette formation. Vous trouverez des informations sur le site devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158422/epreuves-cap-es-interne-caer-cap-es-section-education-musicale-chant-choral.html>

### **2. Préparation au concours interne de l'agrégation**

Une préparation à l'agrégation interne de musique sera mise en place cette année dans notre académie. Quelques collègues sont déjà engagés dans cette enrichissante aventure. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à me le faire savoir afin que je puisse procéder à votre inscription.

## Rentrée en musique

Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des professeurs qui ont mis en place une rentrée en musique. Ce moment fédérateur permet à l'ensemble de la communauté éducative de démarrer une année scolaire sous les meilleurs auspices, favorise la cohésion et le bien-être. Afin de valoriser sur le site académique les différentes actions mises en œuvre, vous pouvez envoyer des vidéos ou des photos à notre webmestre Yannick Lffer, que je remercie chaleureusement.

## La musique au lycée

Afin de permettre à l'ensemble des élèves de construire un parcours d'orientation pertinent et correspondant à leurs aspirations, je vous invite à présenter les différents métiers de la musique dans vos classes, ainsi que les parcours possibles au lycée et après le lycée. N'hésitez pas à utiliser les ressources existantes en ligne (Philharmonie de Paris, <https://metiers.philharmoniedeparis.fr/eventail-metiers-musique.aspx>). Vous trouverez également dans la présentation suivante l'offre des enseignements musicaux au lycée proposée dans notre académie (enseignement optionnel non dérogoire, enseignement de spécialité de première dérogoire. La S2TMD poursuit son développement en ouvrant cette année une classe de 1<sup>ère</sup> technologique et dont la classe de seconde est générale et dérogoire): <https://view.genial.ly/6357ddd16212ee00138523d8/interactive-content-presentation-ed-mus-ac-strasbourg>

## Les programmes limitatifs

Ci-dessous, vous découvrirez les liens permettant d'accéder aux programmes limitatifs pour l'année scolaire 2023-2024 du lycée pour l'enseignement de spécialité et pour l'enseignement optionnel. Comme cela avait été évoqué l'année dernière, j'invite l'ensemble des professeurs à se saisir de ces riches propositions qui peuvent être l'occasion d'explorer de nouvelles problématiques et de nouvelles perspectives au collège.

- Enseignement de spécialité : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo37/MENE2228327N.htm>
- Enseignement optionnel : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216114N.htm>

## Education Artistique et Culturelle

Pratique hebdomadaire, régulière et obligatoire durant la scolarité au collège, l'enseignement d'éducation musicale est essentiel dans le développement d'un jeune adolescent. Cette pratique artistique peut être nourrie d'actions culturelles, dans ou hors de vos établissements, que vous pourrez développer en vous saisissant des offres du pass culture collectif qui [s'élargit cette année au niveau 6<sup>ème</sup>](#).

Pour rappel, toutes les actions EAC passent par l'application ADAGE via le portail ARENA. Comme l'an dernier, nous vous invitons à saisir les actions que vous menez avec vos élèves, avec une attention particulière qui pourra être portée pour référencer l'Enseignement Facultatif de Chant Choral et les rencontres chorales.

N'hésitez pas à prendre contact avec la DAAC, et plus particulière avec Mylène Schweitz-Grauss, qui pourra vous accompagner dans la construction de vos projets artistiques. À cet effet, vous trouverez de précieuses informations sur le [site de la DAAC](#), ainsi que dans l'AgenDaac qui paraît tous les mois.

Nous pouvons collectivement remercier Mylène Schweitz-Grauss pour son investissement et pour son accompagnement dans le cadre de sa mission de coordonnatrice académique pour la musique et le chant choral.

## AlsaMuse

AlsaMuse invite chaque collège à s'emparer cette année de l'une des trois propositions faites par l'association :

- *Les Indiens sont à l'ouest* : ce spectacle vous a été proposé en juin lors des formations de fin d'année et peut être décliné en 3 niveaux de difficulté : du spectacle « face public » avec un seul narrateur à la comédie musicale complète avec danse, théâtre et mise en scène : c'est vous qui choisirez la formule qui vous convient le mieux. Pour mieux vous accompagner, vous pouvez vous inscrire à la formation des 23, 24 et 25 octobre. AlsaMuse vous fournira tout le matériel nécessaire au montage de ce projet ;

- *Alors, on chante ?* : déjà proposé en 2022/2023, ce répertoire est encore accessible pour un an. Déplacements, play-backs, accompagnements, affiches et billets : tout est disponible pour vous faciliter la tâche autour de 14 chansons éclectiques, pour le plaisir ;

- *L'invitation au voyage* : construire ensemble un répertoire autour de la thématique du voyage et de la découverte de l'autre : voilà ce 3<sup>e</sup> projet porté par l'association AlsaMuse qui sera concrétisé au mois de septembre.

Les membres de l'association peuvent vous accompagner dans le montage de votre spectacle. Afin d'en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de l'association (<http://www.alsamuse.fr/>). Un temps de rencontre/échange est proposé par l'association le mercredi 27 septembre à 14h au CFMI de Sélestat, ouvert à tous. Vous pouvez également prendre contact avec l'équipe de l'association ([contact@alsamuse.fr](mailto:contact@alsamuse.fr)) qui se fera un plaisir de vous apporter de l'aide.

### **La Fédération nationale des chorales scolaires : du projet à l'action !**

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) est la tête de réseau des fédérations académiques de chant choral dont se sont dotées presque toutes les académies du territoire national, au bénéfice d'une coordination cohérente des différentes associations de développement des pratiques vocales et chorales dans les départements.

Le nouveau projet associatif 2022 • Objectif 2027 a pour but d'ouvrir les bénéfices du chant choral à davantage d'élèves, notamment ceux du premier degré, en densifiant le réseau des acteurs du chant choral et en valorisant leurs actions.

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires est une association qui promeut les rencontres, actions, échanges et l'expertise autour de la pratique chorale. Elle permet, par le dialogue entre ses membres et la coopération avec les partenaires français et étrangers, de contribuer à la formation, la professionnalisation des professeurs d'éducation musicale, mais également d'œuvrer à la diffusion, la création et la rencontre avec des compositeurs, la recherche et l'étude des pratiques, la connaissance mutuelle des acteurs et la visibilité sociale et scolaire du chant choral.

Au printemps 2022 s'est tenue pour la première fois la Pépinière des compositeurs, impulsée en partenariat avec l'Académie musicale de Villecroze. Compositrices et compositeurs de renom se sont réunis en binômes de composition avec des professeures et professeurs d'EMCC. Leur mise en musique de textes littéraires du répertoire donnera la possibilité aux professeurs de créer avec leurs élèves les chansons ainsi composées désormais à la disposition des enseignants.

Accès au padlet de la pépinière des compositeurs : [https://padlet.com/mathias\\_charton76190/fncs-po-zik-21t4s9m4xttira7f](https://padlet.com/mathias_charton76190/fncs-po-zik-21t4s9m4xttira7f)

Dans le cadre de son nouveau projet associatif, la FNCS poursuit la mise au point d'un projet digital de grande envergure qui devrait être prochainement déployé, en appui des actions gérées par les associations et aussi avec des ressources (billetterie, partitions, etc.). Dans cette attente, les projets passés restent disponibles sur le site <https://www.fncs.fr/>.

Mobilisée sur d'ambitieux projets pluriannuels, la FNCS instruit dès à présent :

- La création du Chœur d'Adolescents de l'Éducation nationale à l'automne 2023
- La tenue d'un Festival national des arts à l'école programmé en mars/avril 2025

### **Chœur d'Adolescents de l'Éducation nationale (CAEN)**

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la FNCS, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'Académie musicale de Villecroze et la Maîtrise de Radio France. Le Chœur d'Adolescents de l'Éducation nationale est composé d'une cinquantaine de chanteurs âgés de 11 à 15 ans inscrits au sein de l'enseignement facultatif de chant choral proposé dans des collèges du territoire national. Le chœur devrait mobiliser chaque année des chanteurs différents.

Cette première session 2023 donnera lieu à la création d'une œuvre de Lise Borel (Mon cher Gustave, 2023) commémorant le centenaire de la mort de Gustave Eiffel, commandée par l'Académie musicale de Villecroze. Les élèves choristes auront par ailleurs l'occasion d'interpréter des extraits de l'œuvre sur la Tour Eiffel lors de leur semaine de résidence.

Le concert aura lieu à la Maison de la Radio et de la musique le 7 novembre 2023, et le CAEN sera dirigé par Sofi Jeannin, directrice musicale de la Maîtrise de Radio France.

### **Le Festival national des arts à l'école**

Dans le cadre de ce festival qui se tiendra au Futuroscope à Poitiers en mars avril 2025, le chant choral et les pratiques d'orchestre auront toute leur place dans ce grand rassemblement d'élèves venant de toute la France.

### **Le séminaire annuel de la FNCS**

Cette année scolaire-ci, le séminaire annuel de la FNCS aura lieu dans l'académie de Créteil, du 27 au 29 mars 2024. Comme chaque année, d'originales formations animées par des personnalités musicales reconnues seront proposées à des professeurs de la discipline enseignant en collège et en lycée, mais aussi à des enseignants du premier degré, dont des conseillers pédagogiques en éducation musicale.

### **Les référents**

- Chargée de mission Musique et chant choral auprès de la délégation académique à l'action culturelle : **Mylène Schweitz-Grauss** ([mylene.schweitz-grauss@ac-strasbourg.fr](mailto:mylene.schweitz-grauss@ac-strasbourg.fr))
- Webmestre : **Yannick Iffer** ([yannick.iffer@ac-strasbourg.fr](mailto:yannick.iffer@ac-strasbourg.fr))
- Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN) : **Stéphane Dieu** ([stephane.dieu@ac-strasbourg.fr](mailto:stephane.dieu@ac-strasbourg.fr))
- Chargé de mission d'inspection, responsable de la formation au capes interne : **Stéphane Hummel** ([stephane.hummel@ac-strasbourg.fr](mailto:stephane.hummel@ac-strasbourg.fr))
- Formateur Inspé et référent pour la formation à l'agrégation : **Pierre-Emmanuel Lephay** ([lephay@unistra.fr](mailto:lephay@unistra.fr))

J'adresse de vifs remerciements aux enseignants parmi vous chargés d'assurer une mission de formation, de tutorat, de coordination chorale, de membre de jurys d'examen et de concours, nationaux ou académiques.

### **L'éducation musicale en ligne**

De précieuses ressources que je vous engage à consulter régulièrement sont à votre disposition en ligne : textes officiels, documents didactiques et pédagogiques, calendriers des formations, agenda des rencontres de chorales, etc. :

- ⇒ Le portail national éducation musicale sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>
- ⇒ Le site de la Fédération nationale des chorales scolaires (FNCS) : <http://fncs2020.fr/>
- ⇒ Le site académique de notre discipline : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/educationmusicale/>
- ⇒ Le Site de la DAAC de Strasbourg : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/>
- ⇒ Le site d'AlsaMuse : <http://www.alsamuse.fr/>

Les collègues non inscrits sur la liste musique ([listemusique@ac-strasbourg.fr](mailto:listemusique@ac-strasbourg.fr)) peuvent m'en faire la demande en m'écrivant à l'adresse électronique suivante : [daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr](mailto:daniel.chevalley@ac-strasbourg.fr)

Au plaisir de vous rencontrer bientôt, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année scolaire 2023-24.



Daniel Chevalley